

# Les infos

N° 14 février 2010

Communauté  
de Communes  
de Vath-Vielha



Maison du Canton - Parc d'Activités Monplaisir - 64 800 Bénéjacq  
Tél.: 05 59 61 11 82 - Fax: 05 59 61 93 77 - E-mail: EpiRegionNay@cdg-64.fr

Angaïs • Arros de Nay • Arthez-d'Asson • Asson • Balios • Baudreix • Bénéjacq • Beuste  
Boeil-Bezing • Bordères-Bordes • Bourdettes • Bruges-Capbis-Mifaget • Coarraze • Haut de Bosdarros  
Ligon-Lagos-Lestelle-Betharram • Mirepeix • Montaut • Nay • Pardies-Pietat • Saint-Abit • Saint-Vincent

## BORDES

Aeropolis est sorti  
de terre pages 2 - 5

## CARTE DE VISITE

Boeil-Bezing  
et Saint-Abit page 8



Opération Rénovation de l'habitat  
**PARI RÉUSSI**

**324** logements  
réhabilités

pages 6 - 7

**Christian PETCHOT-BACQUE,**  
Président de la Communauté  
de Communes de la Vath-Vielha  
Maire de Lagos - Conseiller Général de Nay-Est



## Le rôle indispensable d'une communauté de communes

Il ne s'agit pas bien sûr de lancer, ici, un cocorico ni de se tresser des lauriers. Mais une constatation s'impose.

En pleine attente sur les conséquences de la réforme territoriale qui doit redéfinir les compétences des collectivités locales, plusieurs réalisations, chez nous, confirment le rôle moteur de la Communauté de communes comme facteur de développement et du cadre de vie.

On sait bien que des communes, agissant seules, ne peuvent mener à bien des actions importantes pourtant indispensables, parce que souvent trop petites.

D'où le rôle indispensable d'une Communauté de Communes comme le montrent nos deux dernières actions (rénovation de l'habitat et développement économique).

- **Les 324 logements réhabilités.** C'est un succès puisque l'objectif prévu n'était que de 140 logements.

Ce succès s'explique d'abord par l'étendue géographique de l'opération qui concernait 24 communes. D'où la possibilité d'obtenir des financements publics croisés importants (près de 3,4 millions d'euros) : ils ont permis d'aider des propriétaires dans leurs dépenses pour les travaux.

Ceux-ci s'élèvent à 10 millions d'euros. Ce qui correspond au maintien de 35 emplois dans le BTP durant une année. Non négligeable en cette période.

Outre l'obtention de ces financements, cette opération sur un territoire de 24 communes a permis de prendre en compte une grande variété de dossiers : maintien à domicile de personnes âgées, rénovation complète d'une maison vacante dans un hameau, agriculteur effectuant des travaux sur sa maison d'habitation... (lire en pages 6 et 7)

Enfin, il faut ajouter que cette opération était un véritable défi, celui de remettre sur le marché, à une époque où il est difficile de se loger dans la plaine, un grand nombre de logements, certains avec des loyers aidés, bien répartis dans les communes de notre territoire et s'intégrant parfaitement à l'urbanisme de notre plaine. Sur ce point aussi, cette opération est un véritable succès.

- **Le développement économique.** C'est l'exemple le plus évident de l'action bénéfique d'une Communauté de communes.

Car le développement économique ne peut se faire qu'à l'échelon d'un territoire d'une certaine ampleur.

À la C.C.V.V., nous nous préoccupons, depuis longtemps, de ce développement économique. La zone Monplaisir à Bénédjacq a été la première à accueillir des entreprises, voici déjà vingt ans.

Il faut maintenant aller plus loin. D'où notre décision volontariste de recruter un Chargé de mission pour s'occuper du développement économique.

Car il nous faut répondre à plusieurs questions.

Nous avons en effet à résoudre le problème crucial du manque de terrains disponibles pour des zones d'activité. Et nous devons décider s'il faut répartir les zones d'activités sur plusieurs communes ou les concentrer, essentiellement, sur un ou deux sites.

En parallèle, nous sommes évidemment aussi très attentifs au développement du site Aeropolis, à Bordes. Nous sommes partenaires de cette réalisation dans le cadre du Syndicat mixte (Aeropolis lire en pages 4 et 5).

Ce site phare peut constituer une sorte de produit d'appel dont les retombées bénéficieront directement à la Communauté.

La Communauté de communes a donc de beaux défis devant elle. Vous pouvez compter sur notre détermination pour les relever, avec nos moyens et à notre place.

Cordialement vôtre  
**Christian Petchot-Bacqué**

# Économie - emploi

## À la recherche de terrains et de locaux

**Ce dossier Économie-emploi termine la présentation du Contrat communautaire conclu avec le Conseil général. Les autres volets : culture, jeunesse et sports, habitat, petite enfance, ont été traités dans les numéros précédents.**

Notre territoire possède des atouts évidents : un tissu industriel et commercial déjà existant, une situation géographique favorable qui le place en deuxième couronne du Grand Pau, une voie rapide et un site phare : Aeropolis.

Mais un problème demeure. Il est crucial : le manque de terrains libres pour accueillir d'autres entreprises.

Si le problème du foncier est crucial, la question se pose aussi de savoir s'il faut répartir les zones d'activités sur plusieurs communes ou les regrouper essentiellement sur un ou deux sites (voir interview ci-contre).

En tout cas, la Communauté ne laisse pas le dossier en attente. La réflexion se poursuit. Le recrutement d'un chargé de mission, spécialement dédié à l'économie et aux entreprises permettra de disposer d'un spécialiste à temps plein.

Il sera associé à la mission de valoriser l'extraordinaire outil qu'est Aéroopolis. (voir page suivante). Mais les terrains appartenant à la Communauté sur ce site sont déjà quasiment tous occupés. La valorisation de cet atout devra plutôt se faire sur les outils mis à disposition des entreprises : restaurant, hôtel, salle de conférence...

**Notre photo ci-contre : trouver des terrains libres est la préoccupation de la CCVV pour accueillir des entreprises (ici la construction du centre de formation d'Aeropolis).**

# : l'une des 4 priorités de la Vath-Vielha

## « Nos atouts et nos faiblesses »



**Jean Saint Josse**  
Maire de Coarraze  
Vice-Président de la Communauté,  
Président de la commission économie

### **Comment, à partir des atouts et des faiblesses identifiés, valoriser l'attractivité de la Communauté? Et où trouver locaux et terrains disponibles?**

**C'est sur ces deux questions que travaillent les élus. Dans un seul but: pérenniser et accroître les emplois.**

L'étude réalisée sur les activités économiques de la Vath-Vielha confirme les atouts et les faiblesses déjà connus.

Côté faiblesses, une activité artisanale et surtout industrielle mal répartie, l'absence d'offre foncière et un schéma d'équipements commerciaux dynamique mais peu équilibré.

« Pour rendre cohérente l'offre commerciale à venir, il convenait de recenser les activités commerciales existantes, appréhender les activités manquantes ainsi que les comportements d'achats des consommateurs » commente Jean Saint Josse.

Car l'état des lieux révèle une activité commerciale plutôt mal répartie, peu diversifiée certes, mais très

supérieure à la moyenne nationale. Dernier point faible de la Communauté: une image économique peu valorisée voire carrément inexistante.

Heureusement, le territoire ne manque pas d'atouts importants: des productions agro-alimentaires de qualité et des entreprises leaders dont une industrie aéronautique majeure (Turbo-meca) drainant un réseau de sous-traitants aux compétences diversifiées.

#### **Où trouver du foncier?**

Atouts et faiblesses bien identifiés, il fallait aussi connaître la répartition de l'ensemble des activités économiques. C'est la tâche qui incombait à Christophe Voisin, chargé de mission, mandaté par la Direction du Développement du Conseil général.

Avec 28 entreprises, c'est la Z.A.C. de Monplaisir et alentours (communes de Bénéjacq et Coarraze) qui regroupe l'essentiel des emplois: 244 dont 45 emplois pour une seule entreprise.

Voilà pour l'existant. Mais comment préparer l'avenir?

« Des entrepreneurs souhaitent s'installer dans nos localités. Mais ce qui nous fait défaut, c'est le foncier. Alors quelles pistes choisir? Agrandir la zone de Monplaisir? Favoriser une répartition harmonieuse des implantations parmi

les communes de Vath-Vielha?

De ces réponses dépend la possibilité de pérenniser, voire d'accroître les emplois.

C'est pourquoi, dans un premier temps, nous avons fait inventorier, par les municipalités, les terrains et locaux disponibles. De manière à connaître précisément ce que nous pouvons offrir aux entrepreneurs ».

#### **D'autres pistes**

Mais la Commission ne s'arrête pas là et envisage plusieurs autres pistes, toujours dans l'idée de favoriser l'emploi et le développement.

C'est ainsi qu'un intérêt tout particulier sera porté aux services à la personne qui sont un réservoir d'emploi évident. Dans un tout autre domaine, il est envisagé de faciliter l'accès de certaines entreprises du territoire, tout secteur d'activité confondus, à des centres de recherche.

Enfin, pour renforcer l'image de pôle économique, la constitution d'une base de données « cession transmission d'entreprises » est prévue ainsi que la mise en place d'un espace « Permanences Économie ».

Sans oublier des actions de communication spécifiquement dédiées au potentiel économique de la Vath-Vielha.





# Bordes: Aeropolis prêt à accueillir

**Au vu des investissements, des travaux d'aménagement et de l'éventail des prestations aux entreprises, Aeropolis est incontestablement le projet le plus important du département.**

**A**u vu des investissements, des travaux d'aménagement et de l'éventail des prestations aux entreprises, Aeropolis est incontestablement le projet le plus important du département.

C'est aussi une pièce importante dans le dispositif industriel français. Aeropolis s'inscrit, en effet, au plan national, comme une composante du Pôle de compétitivité Aerospace Valley, piloté par les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées sur le thème de l'aéronautique, de l'espace et des systèmes embarqués.

Il s'agissait, pour les élus, de saisir l'opportunité de l'agrandissement et de la reconstruction de Turbomeca (qui est, rappelons-le, le premier constructeur mondial de turbines d'hélicoptères) avec son projet Éole.

D'où la création, autour de ce site industriel de haut niveau, d'un pôle d'activités baptisé Aeropolis.

Ça n'allait pas de soi, parce que le projet était, certes visionnaire mais d'une telle ampleur qu'il pouvait faire hésiter. Pourtant c'est fait!

Sur les 65 ha aménagés autour d'Eole, est donc né Aeropolis, un site prévu pour accueillir les entreprises de production, de logistique, de calcul, directement ou indirectement liées à l'aéronautique.

Sur Aeropolis, les activités sont regroupées sur quatre parcs: tertiaire, logistique, industriels, services. Une proximité qui ne peut que favoriser les échanges et les complémentarités entre entreprises et avec le grand voisin qu'est Turbomeca.

### **Des prestations pour tous**

Le dossier a été confié au Syndicat mixte du pôle aéronautique Bordes-Assat (SMPABA) qui regroupe le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques et les deux Communautés de communes

concernées: Gave et Coteaux (pour Assat) et Vath Vielha (pour Bordes).

À charge de ce Syndicat mixte: l'achat et la commercialisation des 65 ha (vendus aménagés avec voirie, réseaux, remblaiement des terrains, aménagement paysager etc.).

Mais aussi la construction ou la participation aux projets d'équipements collectifs communs, mis au fur et à mesure à la disposition des entreprises: restaurant inter-entreprises, crèche, Centre de formation et de conférences.

Depuis sa création, en 2004, on peut dire que le Syndicat mixte a plutôt bien travaillé puisque les premières réalisations sont sorties de terre.

Actuellement, l'hôtel d'entreprises de 2600 m<sup>2</sup> de bureaux est quasiment complet, le restaurant inter-entreprises sert plus de 2000 repas par jour, midi et soir depuis l'été dernier.

## « Un Comité stratégique définira

**Le Syndicat mixte (composé du Conseil régional, du Conseil général et des Communautés de Communes Vath Vielha et Gave et Coteaux) assure la maîtrise d'ouvrage du site Aeropolis.**

**Georges Labazée, vice-président du Conseiller régional et vice-président du Conseil général explique le double rôle du Syndicat mixte dont il est président. La mission première du Syndicat était de favoriser la reconstruction d'une grande envergure de Turbomeca sur place (Eole).**



**Le Syndicat mixte pilote cette opération depuis le début. Premier bilan aujourd'hui?**

- L'intervention décisive du syndicat s'est déroulée en deux temps.

La première étape consistait dans l'achat, l'aménagement des terrains, la mise en place des équipements mutualisés communs sur une partie des terrains du site: restaurant d'entreprise,

hôtel d'entreprises, centre de formation, services, etc.

La deuxième étape va consister à organiser la vente d'espaces industriels et l'accueil des entreprises d'une manière très dynamique.

C'est-à-dire en nous appuyant sur une vision prospective du type d'entreprises qui s'installeront sur les espaces d'activités d'Aeropolis.

Ce sera la mission du Comité stratégique que nous mettons en place.

**Comment fonctionnera ce Comité stratégique?**

- C'est une mission qui va se dérouler en deux étapes.

Dans un premier temps, le Comité stratégique devra déterminer le type d'entreprises à accueillir: entreprises appartenant exclusivement à la filière aéronautique? Directement liées à Turbomeca, leur donneur d'ordre? Ou bien, au contraire, jusqu'où pourra aller la diversification?

Puis le Comité décidera de la



## les entreprises

Quant au Centre de formation et de conférence, il ouvrira en septembre prochain.

« C'est là un atout fort » estime Thomas Zellner qui, au Conseil général est le chef de projet. « Car les entreprises qui s'installent sur Aeropolis sont assurées ainsi de bénéficier, au gré de leurs besoins, de prestations assez exceptionnelles pour recevoir leurs clients (et dans le futur, de pouvoir les héberger sur place dans un hôtel dont la construction est prévue). Elles disposeront aussi de salles pour organiser des rencontres, des conférences ou des formations ».

Sur les terrains disponibles, commencent à s'implanter les premières entreprises. La première sera une entreprise de 50 personnes, spécialisée dans la métrologie.

Un immeuble de bureaux, avec un promoteur privé, est également en cours de commercialisation. Les travaux démarreront, comme

c'est l'usage, dès que les 50 % de réservation des locaux seront atteints.

### Un avenir industriel

Pour le président Christian Petchot-Bacqué, par ailleurs vice-président du Syndicat mixte, c'était « l'occasion d'ancrer le territoire dans l'avenir industriel ». Les premiers bâtiments construits (Eole, restaurant, centre de formation, hôtel d'entreprises) sont situés, en effet, sur le territoire de Bordes qui fait partie de Vath Vielha.

Mais Aeropolis permet d'appuyer quelques opérations complémentaires comme le futur centre d'hébergement des stagiaires et des jeunes travailleurs, au centre de la commune de Bordes (62 places).

S'y ajouteront, des logements sociaux dont le dossier est en cours de réflexion (voir page Dossier habitat- logement en page 6).

## la prospective »

stratégie pour la prospection et la commercialisation des espaces d'activités auprès des entreprises des secteurs retenus. C'est important pour le développement d'Aeropolis.

### Concrètement, comment cela va-t-il se passer ?

- Le Syndicat mixte a demandé aux deux Directions du développement du Conseil régional et du Conseil général de procéder, ensemble, à une première série de propositions, suite aux axes retenus par l'Agence Aquitaine de Développement Industriel (2ADI), à qui nous avons commandé un avant-projet. Nous devrions avoir ces éléments pour la fin du mois de janvier 2010.

### La composition de ce Comité stratégique ?

- On le déterminera à partir des propositions qui nous seront faites par les deux Directions du développement. Mais on peut penser à des représentants de Turbomeca, de l'Université, des spécialistes de cabinets privés...

### Au final, Aeropolis sera-t-il vraiment un moteur de développement ?

- À proximité de Pau, facile d'accès, Aeropolis est conçu pour accueillir des entreprises susceptibles de travailler en réseau dans des secteurs de pointe. Elles ne seront pas isolées puisque ce site fait partie d'Aerospace Valley.

## Environnement

Composter ses déchets, c'est faire un acte écocitoyen

Qui permet de

### • Diminuer la quantité de déchets mis à la poubelle ou apportés en déchèterie.

En compostant, nous diminuons de 30 % le volume de la poubelle noire et nous évitons ainsi les mauvaises odeurs et les jus de poubelle.

En une année, un habitant produit en moyenne 50 kg de déchets de cuisine.

C'est autant de déchets qui ne partent pas à l'incinération et qui sont valorisés naturellement.

Ainsi : 1 tonne incinérée coûte 116 € (prévision SMTD 2010).

Composter, c'est aussi moins de déchets verts apportés en déchetterie donc moins de transport et moins de déchets verts à traiter.

Ce qu'il faut savoir : une tonne de déchets verts apportée pour traitement sur la plate-forme de compostage de Soumoulou coûte 34 € (prévision SMTD 2010).

### • Fabriquer son propre engrais tout en évitant de gaspiller des ressources naturelles.

Nous rendons ainsi à la terre ce qu'elle nous a donné et nous limitons la consommation d'eau et d'engrais acheté dans les magasins pour faire les plantations.

## Comment composter ?

Le compostage peut se faire

- soit en tas : conseillé pour les grands jardins  
- soit en bac où le compost est protégé de la pluie, du vent et des animaux.

La CCVV propose pour la 2<sup>e</sup> année consécutive deux modèles de composteurs :

- 320 l (76\*76\*H85) à 15 €

- 620 l (diamètre 115\*H82) à 20 €

La commande va s'effectuer courant du mois de février 2010 pour une livraison avril - mai 2010.

Pour réserver son composteur ou pour plus d'informations concernant le compostage, vous pouvez contacter le service déchets au 05 59 61 11 82.



# Le pari réussi de l'OPAH

Après le dossier sur l'habitat, la Culture, la Jeunesse et les Sports, voici le dossier sur l'habitat qui fait partie du contrat signé avec le Conseil général.

## 324 LOGEMENTS RÉNOVÉS EN QUATRE ANS

**Incontestablement, c'est une triple réussite. D'abord par le nombre de logements rénovés (324 logements) alors que l'objectif n'était que de 140 logements. Ensuite par le montant des subventions obtenues qui s'appliquaient à la fois aux logements locatifs et aux logements des propriétaires occupants. Enfin, par la qualité de réhabilitation, soucieuse de préserver la qualité architecturale des bâtiments.**

À la Communauté de communes, on connaissait bien l'ampleur du chantier à lancer.

Un premier état des lieux avait révélé, en effet, quelques constantes.

« Sur le territoire, majorité d'occupants propriétaires, vétusté de beaucoup de logements, grande difficulté de maintien dans des lieux inadaptés pour les personnes âgées », rappelle Jean-Marie Berchon maire de Lestelle-Bétharram et président de la Commission habitat-logement. (Voir les Infos n° 12. Juin 2009).

Ce constat fait, il fallait décider de l'orientation générale et faire un choix.

« Face aux besoins évidents, nous avons choisi de privilégier la réhabilitation des logements existants plutôt que de lancer un programme de construction de bâtiments collectifs qui auraient cassé le caractère et la cohésion sociale des villages ».

D'où les thématiques qui ont présidé à cette opération: permettre le développement et la diversification de l'offre locative, lutter contre l'insalubrité, prendre en compte les économies d'énergie, adapter le logement



**Nathalie Tozzi**  
du PACT Béarn-Bigorre qui assure le suivi de l'opération.

aux besoins des personnes âgées et handicapées.

« En nous souvenant toujours que la majorité des propriétaires occupants de ces logements ne disposait que de revenus modestes (moins de 1 000 € par mois). Pour les propriétaires bailleurs, la démarche a consisté à développer l'offre à partir des logements vacants et à améliorer les logements occupés, très majoritairement, par des locataires modestes ».

### Un coup de pouce

D'où la série de financements publics croisés (voir encadré) qui ont aidé les propriétaires dans leurs propres efforts d'investissement. Selon les dossiers, le total des aides allait de 40 % à 85 % (dans le cas d'un maintien à domicile d'un propriétaire âgé et handicapé). Ces subventions ont constitué un vrai coup de pouce qui explique le succès de cette opération.

Car elle a concerné une grande diversité de situations: famille à l'accession à la propriété dans une maison ancienne, agriculteur effectuant des travaux sur sa maison d'habitation, personne seule occupant un logement très dégradé, rénovation complète d'une maison vacante dans un hameau, logement locatif occupé...

Quant aux travaux, ils étaient tout aussi divers: monte escalier, menuiserie, branchement de gaz, installation de panneaux solaires, changement de menuiserie et pose de double vitrage...

### Cheville ouvrière

Cheville ouvrière de toute cette opération: le PACT Béarn-Bigorre. Avec un double rôle: l'information et des conseils techniques qui allaient jusque dans les détails.

« Nous avons en effet conçu notre rôle comme une assistance quasi permanente pour chacun des intéressés » confirme Nathalie Tozzi, chargée d'études au PACT Béarn-Bigorre. (Voir encadré)

Il fallait allier à la fois compétence technique et qualité de persuasion pour décider, puis accompagner les propriétaires dans leur complément d'investissement. Preuve de la pertinence des arguments avancés: le nombre de logements réhabilités qui ont largement dépassé les objectifs.

Autre retombée, économiquement intéressante, celle-là: les 3,4 millions d'euros de financement obtenu sur trois ans ont généré plus de 10 millions de travaux, soit le maintien annuel de plusieurs dizaines d'emplois dans le bâtiment.





L'un des bâtiments réhabilité en vue de la location, ici à Bénéjacq.



Certains propriétaires n'ont pas hésité à investir dans le solaire.

### Maintenant l'habitat public

La Communauté entend bien ne pas en rester là, après avoir lancé la rénovation de l'habitat individuel. De nouveaux projets visent, cette fois-ci, l'habitat locatif public, en liaison avec les communes. L'étude a identifié les besoins en habitat spécifique (jeunes et personnes âgées) et en logement locatif social (programme HLM).

« Il faut pouvoir répondre à de nouvelles demandes de logement, car la plaine de Nay constitue, en quelque sorte, la deuxième couronne du grand Pau. La liaison par voie rapide qui dessert la plaine, rive droite, et la création à Bordes, de la zone Aeropolis sont d'autres éléments attractifs qui expliquent la venue de nouvelles populations ».

### Les objectifs de l'OPAH

L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) avait pour objectif d'inciter à la rénovation de l'habitat, avec plusieurs thématiques prioritaires:

- valorisation du patrimoine bâti
- développement et diversification de l'offre locative
- lutte contre l'insalubrité et la vacance
- prise en compte du développement durable (économies d'énergie)
- adaptation des logements des personnes âgées et handicapées.

### Le rôle du PACT Béarn-Bigorre

- travail d'information auprès des propriétaires et des élus sur les aides financières mobilisables:
- assistance au montage du dossier (visites à domicile permanence)
- conseils techniques: sur les projets locatifs et ceux des propriétaires, aide à la priorisation des travaux, information sur le développement durable avec l'appui de l'info énergie (ADEME) notamment en ce qui concerne les panneaux solaires
- liaison avec le SPANC pour l'assainissement
- liaison avec le clic du Piémont pour le maintien à domicile.

Le PACT Béarn-Bigorre a évidemment

travaillé également avec l'architecte des bâtiments de France.

### Les chiffres

L'objectif était de procéder à la réhabilitation de 140 logements. Mais les résultats ont dépassé largement toutes les espérances, avec au total 324 logements réhabilités:

- logements pour la location: réhabilitation de 144 logements dont 80 logements vacants et près de 100 logements conventionnés à loyers maîtrisés
- logements de propriétaires occupants: réhabilitation de 180 logements dont 60 dossiers concernant les personnes âgées.

### Les aides financières

Elles ont été particulièrement importantes:

- 2,8 millions d'euros par l'Agence nationale de l'habitat
- 245 000 € par la Communauté de communes
- 260 000 € par le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques
- 28 838 € par le Conseil régional d'Aquitaine.

Soit, au total, 3,4 millions d'euros de financements publics qui se sont traduits par plus de 10 millions d'euros de travaux. Ce qui représente un soutien annuel à 35 emplois directs dans le secteur du bâtiment.

## Brèves

### PLAN LOCAL DE RANDONNÉES

#### Boucle du gave

Au printemps dernier, la passerelle sur le Luz installée à hauteur de Baliros - Narcastet était touchée par des crues la rendant inutilisable. D'importants travaux ont été entrepris pour sa remise en état et depuis la fin de l'été, elle est à nouveau opérationnelle pour le plus grand plaisir des randonneurs et des vététistes.

#### Boucle LAGOS

Vous avez certainement pu remarquer qu'une passerelle a été installée sur le Lagoïn dans le village de Lagos. Elle permet un démarrage agréable à travers champs et non le long de la route sur la D 145 et également un accès sécurisé au stade

### HORAIRES DES CRÈCHES

#### Précisions

Les crèches seront ouvertes de 7h30 à 18h30 (au lieu de 18h). L'accueil des enfants de 3 à 6 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires est maintenu.

### ASSOCIATIONS

L'association PACAP, à Saint-Abit accueille à bras ouverts tous ceux qui sont intéressés par ses activités hebdomadaires (gymnastique d'entretien, danse modern'jazz, leçons de piano et de solfège, cours de couture, théâtre, cours de cuisine, atelier de créativité, hip-hop, chorale...). *Contactez la présidente Marie Delhaye: 05 59 71 10 54 ou 06 59 27 97 97.*

# Carte de visite

Chacune des 24 communes de notre Communauté a son histoire et sa personnalité. Après Haut de Bosdarros, Montaut, Saint-Vincent, Angais, Asson, Arthez-d'Asson, Bairos et Bordes découvrez deux autres communes.

## Boeil-Bezing PRÉSERVER LA QUALITÉ DE VIE



C'est une fusion relativement récente (1868) qui a mis fin au voisinage de Boeil et Bezing dont l'une des premières mentions remonte à 1060.

Il ne reste que peu de traces de ces 900 ans d'histoire: l'ancienne église de Saint-Girons convertie en Temple en 1806 (car il existait une communauté protestante importante) et l'église catholique, reconstruite partiellement en 1871. Comme beaucoup de villages des deux rives du gave, l'essentiel de la population travaille dans les deux zones porteuses d'emploi: Turbomeca et les entreprises du grand Pau.

Ceci n'a pas toujours été le cas. Car dans les années soixante, la commune a connu une sorte d'âge d'or économique avec le développement de la laiterie Cazajus (jusqu'à 130 salariés).

Jean Cazajus (notre photo) son fondateur, issu d'une famille paysanne avait eu l'intuition qu'on pouvait valoriser le lait d'une meilleure façon qu'en se cantonnant à la simple fabrication du beurre. D'où la création du « Crèmeux des Pyrénées » avec ses fameux yaourts et petits suisses qui firent la renommée de l'entreprise).

À 89 ans, mémoire intacte, il raconte l'évolution de la commune où il est né.

« À l'époque, le village était composé, pour la quasi-totalité, d'agriculteurs qui, d'ailleurs, exerçaient souvent un deuxième métier comme forgeron ou maréchal-ferrant. Puis l'extension de Turbomeca attira les cadets des familles d'agriculteurs ».

Si elles sont, désormais, peu nombreuses, elles ont relevé le défi de la productivité. Aujourd'hui, dans le village, trois producteurs livrent, à eux seuls, 2500 litres de lait, « alors qu'il y a cinquante ans, tous les producteurs du village ne pouvaient arriver qu'à fournir 300 litres/jour ».

À l'instar de ces professionnels, le village affiche une semblable vitalité qui se manifeste par toute une série d'animations réalisées par les associations, aidées en cela par la nouvelle salle socioculturelle. Deux enfants du pays se distinguent dans le milieu sportif: Jean-Baptiste Peyras en rugby (Top 14) et Jérémy Chardy, classé parmi les meilleurs joueurs de tennis.

Avec près de 1200 d'habitants, Boeil-Bezing continue de manifester une double volonté. Celle de garder son identité en préservant les milieux naturels, tel que le saliga, la forêt communale ou les terres agricoles. Et celle de poursuivre le développement du village en veillant à préserver la qualité de vie.

### Boeil-Bezing

1 147 habitants

Superficie: 850 hectares dont 80 hectares de forêt et 75 hectares de saliga (zone humide en bordure des cours d'eau)

Patrimoine: Église Saint Vincent avec bandeau du 12<sup>e</sup> siècle, lavoirs Temple du 16<sup>e</sup> siècle, **Marc Dufau** Maire élu en 2001.



### Projets déjà réalisés

Construction de la salle socioculturelle  
Aménagement de circulation et de sécurité du CD 937  
Jumelage avec le village d'Añorbe en Espagne.

### Projets en cours

Étude d'aménagement de circulation et de sécurité du CD 839  
Régénération de la forêt communale  
Plan local d'urbanisme. Éclairage terrain d'entraînement de foot.

## Saint-Abit UN BIEN-ÊTRE AFFIRMÉ

### Saint-Abit

367 habitants

Superficie: 422 ha

Patrimoine: église,

2 abbayes, lavoir

**Pierre Andres**

maire depuis 1989



### Projets déjà réalisés

Mairie, place du centre bourg, Monument aux morts, vestiaires sportifs, gaz de ville, assainissement collectif, éclairage public, mise en sécurité, espaces verts, création d'équipements comme le mur à gauche et le parcours santé. Valorisation du patrimoine avec la réhabilitation de l'Enclos de Labadie.

### Projets en cours

réhabilitation de la salle communale: toitures et extensions (local à matériel) création d'un auvent (passage mairie salle communale), voirie et récupération des eaux pluviales.

Les habitants de Saint-Abit sont comblés. Ils « vivent à la campagne », dans un bourg où se mêlent belles bâtisses de type béarnais et maisons modernes. Tout le développement se fait entre les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, avec une extension des grandes exploitations, dopées par la culture du maïs hybride: granges, étables et hangars prennent des dimensions impressionnantes tandis qu'on rajoute un étage aux habitations.

Cette vie au rythme agricole dure jusqu'aux années quatre-vingt-dix où péri urbanisation et proximité de Turbomeca poussent les jeunes ménages à choisir la campagne à Saint-Abit, soit en réhabilitant vieilles maisons vacantes soit en construisant du neuf.

Engouement qu'a intelligemment encouragé la municipalité, en proposant alors des terrains à prix bas « pour faire revivre une commune vieillissante ». Dans le même temps, est engagée toute une série de travaux destinée à revitaliser la commune et améliorer le cadre de vie.

C'est dans ce contexte que s'est développée une vie associative très riche. Marie Delhaye (notre photo), présidente de l'association PACAP depuis sept ans, et à l'initiative de sa création

en 1996, a bien pu mesurer l'évolution. « Notre motivation a toujours été celle de permettre à la population du village d'avoir des occasions de se retrouver régulièrement et ce dans une ambiance conviviale. Un vrai défi que nous avons relevé pour éviter que le village ne soit un village dortoir ». Et, de fait, ça bouge!

Les habitants participent, nombreux, à des activités multiples: du football (ESnay VV) à la gymnastique, en passant par la danse, la chorale, des ateliers de cuisine, le rock...

Le parcours des Givrés de la plaine connaît lui aussi un succès grandissant.

Le monde agricole (dont les terres représentent encore un quart de la superficie de la commune) s'est également investi en proposant des fermes pédagogiques qui permettent aux enfants de découvrir la vie à la ferme.

La fierté de Saint-Abit? Avoir su allier la préservation du caractère champêtre et l'identité du village tout en restant pleinement en phase avec le monde actuel.

